

**PROCÈS VERBAL DE LA 138^{IÈME} RÉUNION RÉGULIÈRE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ
TENUE LE 22 MAI 2007
À LA SALLE PULIGNY
DE L'ÉDIFICE DU CDM, SOUS LA PRÉSIDENTE
DE MME SYLVIE MALTAIS COPRÉSIDENTE PATRONAL DU
COMITÉ.**

Sont présents : Mmes Marielle B. Murray – Membre patronal
Sylvie Maltais – Membre patronal

MM. : Bordeleau Jean Noël – Membre patronal
Boudreau Gilles – Coprésident syndical
Gagnon André – Membre syndical
Gingras Benoit – Conseiller à la prévention SAQ
La Perrière Jean – Membre syndical
Malenfant Simon Mathieu – Représentant à la prévention (intérim)
Thibodeau Denis – Membre syndical

Sont absents : MM. : Dénomée Pierre – Membre patronal
Gagné Jean – Membre syndical
Lambert Marc – Membre patronal
Rivard Claude – Représentant à la prévention SEMB

Invité : M. Langis Rioux, Service Conseil

138.00 Ouverture de la réunion

Mme Sylvie Maltais agit à titre de présidente et M. Gilles Boudreau agit à titre de secrétaire de la réunion.

Ouverture de la réunion à 13h40.

138.01

M. Langis Rioux nous présente les grandes lignes de ce que représente le Service Conseil à la SAQ. En premier, l'objectif est d'améliorer la qualité relationnelle avec la clientèle de la SAQ. En succursale, à ce moment, la plupart des succursales « Sélection » ont reçu la formation et suivront dans quelques semaines les plus grosses « Classique » et pour terminer, la formation s'effectuera par division. À noter que le Service Conseil pourrait éventuellement devenir un programme de certification.

M. Langis Rioux énumère certains outils qui font partie du Service Conseil, il y a le rayonnage, les chariots, un meuble à affiches et un tableau de planification « travail par section ». En ce qui concerne les chariots, les premiers utilisés dans le réseau pliaient. Les nouveaux sont par contre très solides et sécuritaires. La quantité de caisses à transporter par les deux types de chariots, afin de permettre une utilisation sécuritaire de ceux-ci, reste à valider.

Le rayonnage avait été arrêté pour s'assurer que l'on avait la bonne méthode. Une firme externe, la compagnie « Deloitte » a été choisie par la SAQ afin de faire progresser ce dossier. Les responsables à la SAQ sont M. Nicolas Chartré du Service des ventes et Mélanie Bourque des Aménagements de succursales.

Présentement nous avons deux succursales pilotes soit le 23337 et le 23191; les prochaines sont le 23151, 23134 et le 23065. Les succursales possédant de grandes aires de réserves sont choisies en premier. Le rayonnage peut avoir entre 12, 18, 24 ou 36 pouces de profondeur. Il est utilisé pour l'entreposage de 6 caisses et moins. Il permet d'entreposer 2 caisses sur la tablette du bas et 3 caisses sur la tablette du haut. Après que les responsables de la SAQ aient défini l'emplacement et la quantité de rayonnage, il y a une rencontre avec l'équipe de la succursale. L'objectif est la réduction des accidents de travail pour améliorer la qualité relationnelle avec la clientèle.

M. Jean La Perrière demande à M. Langis Rioux quelle place occupe l'aspect santé sécurité dans le Service Conseil.

M. Langis Rioux mentionne que ces éléments sont couverts et nous invite à aller voir à la succursale 23191.

M. Simon M. Malefant demande à Langis Rioux s'il existe des documents écrits concernant la formation du Service Conseil.

M. Langis Rioux répond qu'il y a un document sur « Power Point » sur la formation et mentionne que l'on peut aller voir l'ensemble des outils à la SAQ.COM.

M. Jean La Perrière demande à M. Langis Rioux si le rayonnage risque de diminuer les aires de réception de marchandise en succursale. Car il y a un autre comité (Comité Opérationnel – Gestion de la cédule) qui vérifie la capacité d'entreposage en succursale.

M. Langis Rioux répond que le rayonnage n'affecte pas l'espace prévue pour la réception de marchandise.

Les membres remercient M. Langis Rioux pour cette présentation ainsi que sa collaboration.

138.02 Adoption de l'ordre du jour

Au point 138.06 affaires nouvelles ajouter :

- Recherche de l'IRSST à la SAQ
- Date des prochaines réunions

Il est proposé par : M. Jean Jr La Perrière
Secondé par : Mme Marielle B. Murray

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

138.03 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 22 mai 2007

Il est proposé par : M. Jean La Perrière
Secondé par : M. Jean-Noël Bordeleau

D'adopté le procès verbal de la réunion du 22 mai 2007 tel que proposé.

Adopter à l'unanimité.

138.04 Statistiques

M. Benoit Gingras et M. André Gagnon nous informent qu'ils se sont rencontrés jeudi le 17 mai, ce qui leur a permis d'établir un nouveau tableau annuel sur les heures travaillées versus le nombre d'accidents qui permet d'obtenir un taux de fréquence pour chaque succursale et pour chaque division. Dépôt d'un exemple du tableau.

M. Thibodeau demande si l'on peut avoir des statistiques pour le personnel de bureau. Ex : Le nombre d'accident «0116 » dans les bureaux.

M. Gilles Boudreau recommande au sous-comité de prioriser notre demande de besoins en terme de statistique au Service concerné avant l'implantation du nouveau système, soit en septembre 2007.

M. Jean La Perrière recommande que l'on ajoute aux heures perdues, les heures en assignation temporaire afin d'obtenir un portrait réel de la situation.

M. Benoit Gingras dépose un formulaire d'enquête pour les succursales pour consultation des membres du comité.

138.05 Suivi du procès verbal et des dossiers

Guide de prévention

MM. Gingras et Boudreau se sont rencontrés le 15 mai 2007, le document est presque finalisé et il ne reste que la table des matières à mettre à jour suite aux modifications ainsi qu'un texte concernant la prévention des risques aux vols et agressions en succursale. Aussi, le mot de la fin appartient à la direction de la SAQ plutôt qu'au Comité santé sécurité.

M. Marielle B. Murray recommande que le mot de la fin soit plutôt le mot d'introduction au début du guide de prévention. Les membres du comité sont d'accord avec la proposition.

M. Denis Thibodeau recommande d'ajouter quelques éléments plus spécifiques aux tâches accomplies par le personnel de bureau afin de permettre au guide de prévention de couvrir l'ensemble des membres du SEMB CSN SAQ. Les membres du comité sont d'accord avec M. Thibodeau, une rencontre aura lieu entre M. Denis Thibodeau et M. Benoit Gingras pour définir les éléments à ajouter au guide.

Dossier 23019

Mme Marielle B. Murray nous informe que la fuite a été colmatée, que les murs ont été défaits et que l'on a tout nettoyé afin d'éliminer à la source tout danger de moisissures.

Transpalette manuel

Aucune rencontre n'a eu lieu entre M. Benoit Gingras et M. Simon M. Malenfant. M. Simon M. Malenfant va donner ses disponibilités à M. Benoit Gingras.

M. Pierre Dénommé n'a toujours pas encore fait de retour au comité concernant la possibilité de connaître le poids d'une palette pour l'utilisation du système VSOP.

Vols et agressions

Lecture de la lettre à Louis Simard directeur de la Sécurité à la SAQ. Celle-ci invite M. Simard pour la prochaine réunion du comité en juin, afin de nous permettre d'avoir plus d'information concernant les vols et agressions en succursale, tout particulièrement des informations statistiques sur le sujet.

Chariots et rayonnage

Le comité mandatera deux personnes pour vérifier l'utilisation sécuritaire des nouveaux chariots et revenir au comité avec un rapport qui nous permettra de faire des recommandations s'il y a lieu. Suite à la présentation de M. Langis Rioux, le sous-comité ira visiter une des succursales pilotes qui possède le rayonnage et fera rapport au Comité qui fera des recommandations s'il y a lieu.

Réflexion au comité

Les membres conviennent toujours qu'une journée de réflexion pourrait être bénéfique et que nos mandataires respectifs seront présents.

Les membres de la partie patronale ne se sont pas rencontrés afin de définir les sujets qui devraient être discutés lors de cette journée de réflexion.

Les membres de la partie syndicale mentionne quelques sujets qu'ils aimeraient voir à l'ordre du jour de cette rencontre soit :

1. Faire le constat
 - a. Irritants
 - b. Ce qui va bien
 - c. Ce qui va mal
2. Faire un historique du Comité
3. Le paritarisme au Comité
4. Rôles et investissement des membres du Comité
5. Le mandat et les valeurs du Comité
6. Conclusion

Programme de formation et information

Les membres du sous-comité soit Mme Sylvie Maltais et M. Jean La Perrière se sont rencontré afin de réviser le programme de formation et d'information en succursale inclus dans le programme de prévention « Cadre » pour le réseau des succursales. Le sous-comité produira un nouveau document qui sera présenté au Comité.

M. Jean La Perrière mentionne que la partie syndicale est toujours en attente de la réponse concernant la fonction décisionnelle du Comité en matière de programme de formation et information.

Mise à jour du programme de prévention

Lecture de la lettre adressée à Mme Madeleine Gagnon, V.P. Ressources humaines de la SAQ. Cette lettre fait mention de la mise à jour du programme et de notre offre du support pour la dite mise à jour.

Programme Pour une maternité sans danger

M. Simon M. Malenfant à contacter Mme Chantale Pépin afin de l'informer qu'il remettra les documents destinés à la travailleuse enceinte relativement au régime québécois d'assurance parentale.

Dossier fermé

Comité opérationnel – Gestion de la cédule

Une rencontre a eu lieu au début de mai. M. Benoit Gingras, M. Marc Lambert et M. Jean Gagné étaient présents. Le comité opérationnel se questionne sur l'entreposage lors de la réception de marchandise en succursale.

Ex : Capacité d'entreposage, nombre de palettes, espace entre les palettes, etc.

Les membres du sous-comité doivent se rencontrer afin d'établir une certaine ligne directrice au comité opérationnel. M. Gilles Boudreau prendra la relève de M. Jean Gagné sur ce sous-comité.

Fiche d'inspection

Concernant la mise à jour du document, il est convenu d'attendre que le sous-comité qui s'occupe du dossier « Chariot et rayonnage » fasse rapport au Comité concernant les éléments du Service Conseil qui pourraient modifier les fiches d'inspection.

M. Simon M Malenfant mentionne que l'on devrait peut-être avoir différentes fiches d'inspection pour différents milieux de travail (succursale, bannière).

Registre des accidents de travail

Selon la Loi sur la santé et sécurité au travail, le registre des accidents de travail doit être présent dans chaque établissement, donc dans chaque succursale. Mme Sylvie Maltais a contacter le SAU pour vérifier la possibilité de faire l'impression automatique de la « 0116 – Déclaration d'accident » suite à l'entrée de donnée et à l'envoi par courriel du document. Le

SAU a répondu à Mme Sylvie Maltais que c'était impossible de faire l'impression du formulaire.

M. Jean La Perrière recommande d'ajouter à la liste des gens qui reçoivent le formulaire 0116, un retour à l'expéditeur. Mme Sylvie Maltais va vérifier si c'est possible.

138.06 Affaires nouvelles

- **Recherche de l'IRRSST à la SAQ**

M. Simon M. Malenfant présente une proposition d'étude sur la manipulation de charge et dépose un document : « Comparaison expert/novice sur les risques de blessures en manutention ».

Mme Sylvie Maltais demande si l'on pourrait avoir une présentation par l'équipe de recherche.

M. Simon M. Malenfant va s'informer auprès des responsables de l'étude concernant la possibilité d'avoir une présentation au comité.

M. Jean La Perrière mentionne que la partie syndicale trouve cette étude très intéressante afin de trouver des techniques de manutention qui pourraient servir de guide à l'élaboration de programme de formation.

- **Dates des prochaines réunions**

Suite à une consultation entre les membres du Comité, il ne semble pas avoir des problèmes avec la prochaine réunion prévue le 19 juin. Par contre, il n'y aura pas quorum pour la réunion du 31 juillet 2007.

M. Jean La Perrière propose d'annuler la rencontre du 31 juillet et de la remplacer par la présentation que pourra nous faire l'IRSST. Les membres du comité sont d'accord avec la proposition.

138.07 Levée de la réunion

M. Jean La Perrière propose la levée de la réunion. Le président lève la réunion à 16h45.

Gilles Boudreau
Coprésident syndical

Sylvie Maltais
Coprésidente patronale

Comité paritaire de santé et sécurité
SEMB/CSN/SAQ